



DÉCLARATION FSU

CTSD 63 du 02 février 2021

Alors qu'un nouveau confinement se profile, aucun enseignement des précédents et de leurs ratés (masques, tests...) n'a été tiré, aucune amélioration dans l'anticipation d'une reprise de la pandémie n'est constatée. La confusion entourant les personnes prioritaires à vacciner (soignants, puis personnes âgées en EHPAD, puis personnes à risques de plus de 75 ans, vaccination des personnels de l'EN renvoyée aux calendes grecques...), combinée à la lenteur de la mise en œuvre de la vaccination en sont de cruels exemples. L'annonce d'un énième renforcement du protocole relève de l'enfumage. La seule mesure qui modifie l'organisation actuelle est l'interdiction de la pratique de l'EPS en intérieur qui plonge nos collègues dans une profonde colère, en les ciblant comme potentiels responsables de la circulation du virus dans les établissements, et méprisant au passage le travail pédagogique mené avec les élèves. Une nouvelle fois, l'adaptabilité des professeurs d'EPS est mise à contribution, avec une nouvelle réorganisation au pied levé des activités à enseigner, et ce sans réelle connaissance des problématiques de terrain liés aux pratiques extérieures (conditions climatiques, installations). Malgré ces dysfonctionnements récurrents et des annonces hors-sol concernant la santé Publique, le gouvernement sait garder le cap libéral-autoritaire en ce qui concerne la réduction des dépenses publiques, la réforme des retraites ou bien encore la restriction des libertés publiques.

Alors que nos élèves, en particulier les plus faibles, ont subi les ravages d'un confinement en mars 2020 puis d'un déconfinement à demi-jauge, que les conditions d'enseignement et d'apprentissage sont loin d'être optimales depuis la rentrée de septembre 2020, que la situation sanitaire qui perdure laissera des traces dans la société à long terme, on aurait pu s'attendre à un changement de politique éducative et à des annonces fortes rompant avec les dogmes libéraux. Il n'en est rien ! Les personnels ont pourtant été reconnus comme faisant preuve d'un engagement sans faille et d'une adaptation sans commune mesure, dans une situation inédite, pour maintenir un lien à distance avec leurs élèves, malgré une charge de travail très importante, des sollicitations régulières de certains élèves et de leur famille, des problèmes techniques nombreux. Plusieurs analyses d'experts sont venues confirmer la nécessité de travailler avec des effectifs réduits afin de consacrer davantage de temps à chaque élève pour lutter contre le creusement des inégalités scolaires qui s'est considérablement accru. Peu importe, la ligne gouvernementale reste la même : démanteler le Service public d'éducation, diminuer les dotations aux établissements, supprimer des postes, imposer des heures supplémentaires aux enseignants, entasser le plus d'élèves possible dans les classes, au passage transférer certains personnels, comme ceux de santé scolaire et les adjoints gestionnaires vers les collectivités territoriales, au travers de la loi 4D, aucune création de poste de CPE ni de PsyEN.

Alors que les personnels sont épuisés, faisant pourtant preuve d'un professionnalisme exemplaire en faveur des élèves, ne comptant pas leurs heures pour rattraper le retard accumulé depuis un an bientôt et poursuivre les programmes, maintenus en l'état malgré le contexte et les demandes des organisations syndicales, le bilan est sans appel : à effectifs élèves constants, notre académie s'apprête à subir 54 nouvelles suppressions d'emplois pour la rentrée 2021, faisant suite aux 73,5 suppressions de 2020 et aux 82 de 2019.

L'affichage du rectorat d'une stabilité des moyens en collège tente de masquer la réalité de nouvelles suppressions de postes fixes, au profit d'un développement massif des HSA. Pour la FSU, non seulement l'augmentation du nombre d'HSA imposées aux enseignants ne constitue pas une revalorisation salariale et n'est pas une solution pour pallier le manque d'enseignants, mais, combinée à une baisse de 29,5 ETP en moyens de remplacement, elle sera lourde de conséquences pour les personnels et pour les élèves : épuisement, classes bondées, services partagés en forte hausse, remplacements non assurés, mutations bloquées, réduction des droits avec des refus de temps partiel sur autorisation et très probablement d'allègements de service pour les agents dont la santé est fragile, de disponibilités, etc. Même si l'on sait parfaitement que toutes ces HSA ne pourront pas être distribuées, il n'en demeure pas moins que celles-ci amplifient les inégalités entre hommes et femmes et sont source de pression sur les personnels.

Une nouvelle augmentation des effectifs par classe est inéluctable, avec comme corollaire une nouvelle dégradation des conditions de travail et d'apprentissage. Ainsi, les documents transmis aux organisations syndicales par la DSDEN (dans lesquels le H/E n'apparaît plus, tout comme les comparaisons « effectifs prévus / effectifs constatés à n-1 ») font état d'un E/D en forte augmentation dans nombre de collèges du département :

Au total, 319 divisions prévues à plus de 28 élèves par classe dont 54 à 30 élèves voire plus...

En 6^e : 79 divisions à plus de 28 élèves dont 23 à plus de 30.

En 5^e : 71 divisions à plus de 28 élèves dont 7 à plus de 30.

En 4^e : 98 divisions à plus de 28 élèves dont 16 à plus de 30.

En 3^e : 71 divisions à plus de 28 élèves dont 8 à plus de 30.

Dans ces conditions, comment ne pas s'inquiéter de la rentrée 2021, dès lors que l'on sait que les effectifs sont souvent minorés entre le moment où les dotations sont calculées et le constat de la réalité qui sera fait à la rentrée prochaine, et même quelques semaines après, que les élèves en situation de handicap nécessitent la présence d'un ou d'une AESH, que des enseignants accueillent des étudiants ou des stagiaires se destinant à devenir professeurs, que les professeurs de langues vivantes, par exemple, travaillent avec des assistants de langue (etc.), en résumé, que les salles de classes ne sont pas extensibles ?

La FSU dénonce également une nouvelle fois le système de dotation concernant les enseignements complémentaires à savoir le latin, le grec et l'enseignement choral. Ces disciplines pour certaines obligatoires (notamment les 2 heures de chant choral) doivent être actuellement dotées sur la marge des 3h par classes. Or il s'avère que cette marge est aussi utilisée pour proposer l'AP aux élèves, AP également obligatoire. Le nombre d'heures de marge étant proportionnel au nombre de classes, le système de dotation est particulièrement injuste pour les établissements de taille moyenne. À titre d'exemple, un collège de 15 classes qui perd 1 à 2 divisions à la rentrée - et ils sont nombreux en 2021 - mais conserve les enseignements complémentaires voit donc son nombre d'heures d'AP diminuer ! Avec les difficultés liées aux conditions d'apprentissages déjà évoquées et le nombre croissant d'élèves par classes, ceci est inadmissible. Comme chaque année, la FSU demande à ce que le latin, le grec, les 2 heures de chant choral, les sections sportives et les bilangues soient dotés en complément des 29h réglementaires par division afin de ne pas creuser et amplifier les inégalités d'accès à l'éducation que nous défendons tous sur notre département !

Le mécontentement est grand chez les personnels de l'Éducation nationale comme l'a montré la grève du 26 janvier. Alors que tout concourt à la transformation de nos métiers, à la suppression massive de postes, à la réduction du périmètre de l'éducation prioritaire, à l'individualisation des rémunérations en lieu et place de la revalorisation « historique » promise, la FSU entend poursuivre la mobilisation des personnels pour un véritable plan d'urgence pour le Service public d'éducation avec des moyens à la hauteur des besoins pour une école au service de la réussite de tous les élèves, une autre politique éducative et une revalorisation de l'ensemble des métiers et professions.

Dans ce contexte social où les inégalités se creusent, comme le révèle le dernier rapport Oxfam, et où des tensions voient le jour dans certains quartiers, y compris dans notre département, accrues par le contexte sanitaire et par les politiques successives de désengagement de l'État, la FSU appelle les personnels à participer à la journée interprofessionnelle du 4 février pour une autre politique sociale.